

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-58](#)[Item](#)[Marie Moret à monsieur Tolmer, 10 mars 1897](#)

Marie Moret à monsieur Tolmer, 10 mars 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation1 p. (44v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamolistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Tolmer, 10 mars 1897,
Famolistère de Guise, Inv. n° 1999-09-58

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46601>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famolistère de Guise - CNAM) & Projet
EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Tolmer](#)

Lieu de destination14, rue du Cloître, Laon (Aisne)

Description

RésuméAccuse réception de la lettre de Tolmer en date du 6 mars 1897, contenant
un mandat de 15 F pour le réabonnement de monsieur Herbin de Madrid au journal

Le Devoir et sa contribution à la « Ligue de la paix » [Société de paix et d'arbitrage international du Familistère].

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Herbin, Adolphe](#)
- [Société de paix et d'arbitrage international du Familistère](#)

Lieux cités [Madrid \(Espagne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nîmes 10 Mars 1897

A Monsieur Colmer, associé,
à Laon.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de votre
lettre du 6 courant et du
mandat de 15 francs que vous
avez bien voulu me faire
passer - au nom de Monsieur
Herbin de Madrid - pour son
abonnement au journal
"Le Devoir" (11^e) et payer la
digue de la Paix (4^e).

J'écris aujourd'hui, à
Paris, au bureau "Le Devoir"
pour la régularisation de cette
double opération.

Agriez je vous prie,
Monsieur, l'assurance
de toute ma considération

Marie Gatin